



## News CFTC



### INC RECOUVREMENT du 17 janvier

L'Ordre du jour de cette INC portait sur les orientations de la COG 2018/2021 et sur le projet CLEA

En amont de cette réunion, la CFTC avait demandé les éléments suivants à l'Acoss

- Nombre de CDD sur 2017
- Taux réalisation budgétaire 2017
- Bilan politique salariale sur 2017
- Politique 2018 sur les CDD
- Où en est-on du conventionnement qui devait être mis en place entre la DSI et l'UR, qui concernerait les informaticiens locaux ayant émis le souhait de rejoindre la DSI ?
- DSN : qu'en est-il de l'analyse des problématiques créées et qui génèrent une surcharge de travail pour les techniciens.

**Prime d'accueil** : la CFTC demande l'application de l'accord, à savoir application de l'accord le plus favorable avec un quantum de 6%.

Les réponses nous seront données par écrit.

La CFTC s'interroge sur les orientations de la COG et s'étonne de l'absence d'indications sur les moyens, nous avons alerté La Direction sur différents sujets (cf.. déclaration)

### Réponse de la Direction

#### COG

Le Directeur de l'Acoss a présenté les différents axes de cette nouvelle COG

L'Acoss souhaite recentrer les actions et donner un sens collectif, il faut affirmer les priorités et donner un sens auprès des salariés.

#### Axe 1 : Relations de service

Diverses actions vont être développées : développer les moyens de communication vis-à-vis des cotisants en modulant selon la catégorie de cotisants. Il nous faut avoir une attention particulière sur les autres publics tels que les TPE, TESE, CEA.

Amélioration de la relation avec les travailleurs indépendants en mettant en place une personnalisation des contacts, (transmission de coordonnées des gestionnaires en charge de la gestion du compte par exemple, adresse courriels) cela suppose pour les organismes une nouvelle organisation.

**Sur la question de la CFTC, sur la politique de l'accueil physique,** Le Directeur de l'Acoss nous confirme ne pas revenir sur la politique de rendez-vous mais il faut permettre une certaine souplesse. Un audit a été fait en 2017 sur l'accueil physique, il a été constaté une gestion différente selon les organismes. Nous devons en tirer parti et favoriser les bonnes pratiques.

Les dirigeants de l'Acoss sont conscients des divergences d'orientations avec nos collègues RSI, il nous faut réfléchir à la meilleure organisation à l'horizon 2020.

Des axes de progrès sont à trouver notamment sur les plateformes téléphoniques, une réflexion est à mener sur une éventuelle spécialisation des COS.

Autre axe de progrès : les services digitaux, il faut déterminer la bonne ergonomie, développer les offres en ligne (smartphone ...) rendre le site du micro entrepreneur plus réactif et attractif.

Autre sujet que souhaite mettre en place l'Acoss : cibler les créateurs d'entreprise TPE pour les aider dans leur démarche et les accompagner sur leurs obligations. Une expérimentation basée sur le volontariat est en cours en Ile de France : prise de RDV, optimisation des démarches avec les CFE ....

Réflexion également sur de nouvelles organisations : agir sur des segments de cotisants à savoir suivre le compte de son affiliation au recouvrement amiable (expérimentation en cours sur PACA)

**La CFTC entend mais alerte la Direction sur le changement d'orientation pour les gestionnaires, abandon de la spécialisation, retour à une sorte de polyvalence sur un seul régime**

Nous devons également tenir compte des travaux de la Norti, intégration de la gestion des TI PL : Réflexion sur un point d'entrée unique, intégration des collaborateurs RSI sur nos circuits WATT, GED et Workflow

Autre Axe : amélioration des transmissions de données par les CPAM, création d'un guichet unique dont la gestion sera assurée par les CPAM (transmission informatisée des divers flux)

### **Axe 2 : Performance collective**

→ Développement d'actions de fiabilisation (pouvoir gérer de nouvelles atypies)

→ Sécurité juridique

Volonté de renforcer les moyens humains concernant la gestion des contrôles LCTI, pas forcément par des créations de postes mais par un accroissement du temps consacré.

### **Axe 3 : Pilotage du réseau**

#### **Confirmation : maintien du maillage actuel et des sites infra-départementaux**

Cependant, il est constaté des disparités sur le nombre de compte répartis par organisme, qui est dû en partie à la cartographie économique.

Afin d'engager un esprit de solidarité entre organismes, des pistes de réflexion sont en cours sur une nouvelle répartition de certaines activités

2 sujets sont à l'étude : Paie, mais pas d'approche interbranche

Gestion des comptes PAM centralisé (logique des centres tels que CESU)

Ces réflexions et changements devront être intégrés dans les CPG.

**La CFTC attire l'attention sur les missions nouvelles et les transferts d'activité tels que les OC, CCVRP et les difficultés inhérentes. Nous alertons également sur les fonctions supports qui vont être mobilisés notamment lors de l'intégration du RSI : réponse : entraide des fonctions supports RSI**

**La CFTC entend mais souhaite avoir des réponses sur les moyens qui seront alloués .Taux de remplacement, les salariés du RSI seront- ils intégré dans ce taux ?**

Le Directeur ne connaît pas encore le point d'atterrissage. A été mis en exergue les besoins nécessaires sur les nouvelles activités

Certitude : demande de l'ETAT sur une réduction des dépenses gestion administratives de 1.5% sur la Sécurité Sociale.

Sur la cible de réduction d'effectifs, des discussions sont en cours sur le point d'entrée .Nous constatons sur 2017 un nombre important de départ à la retraite, projection difficile pour 2018.

L'objectif est de pouvoir terminer les négociations fin mars pour entamer celles des CPG.

La CFTC a écouté la présentation des orientations, mais reste tout de même sur sa faim sur la question des moyens. Nous demandons la planification d'une autre INC avant celle fixée au 3 mai.

La Direction donne son accord

#### **CLEA**

Une présentation nous a été faite sur les projets 2018.

**La CFTC alerte sur le temps consacré à la formation et à la difficulté de pouvoir concilier le développement des outils et les formations à déployer**

Formation sur 2018 : 1700 personnes 4 jours / personne

